

**IX^{ème} FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR
De QUILLAN**

*Du jeudi 07 novembre au lundi 11 novembre 2019
Manifestation organisée par la Mairie de Quillan en partenariat avec la FNCTA*

REGLEMENT DU FESTIVAL 2019

OBJET DU FESTIVAL

ARTICLE - 1

Le Festival de Quillan s'adresse à toutes les formations amateurs subventionnées qui s'expriment à l'aide du théâtre, quelle que soit la nature des représentations : comédie, drame, lyrique et pratiquent volontairement le théâtre de façon permanente et à titre de loisirs.

ARTICLE - 2

Le Festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur. La qualité des représentations est la condition primordiale de la sélection des formations.

ARTICLE - 3

Les troupes amateurs qui souhaitent participer au Festival doivent transmettre un dossier de candidature au :

FNCTA/CD 11
Guy-Michel CARBOU
16 Rue des Flandres
11100 NARBONNE
avant le 15 juin 2019

Les dossiers de candidature peuvent être retirés sur la Page Facebook de la FNCTA/CD 11

ARTICLE - 4

Le dossier de candidature doit nécessairement comporter :

- **Une plaquette (renseignements : La troupe - La Pièce - l'Auteur)**
- **Le texte complet de l'œuvre jouée (sauf si vous avez déjà postulé avec ce spectacle) ou DVD**
- **5 photographies différentes et de bonne qualité, 1 programme.**
- **Les Fiches I, II et III clairement remplies.**
- **Tous documents (article de presse, vidéo...) que vous jugerez utile de nous transmettre pour mieux faire connaître votre spectacle**

Le dossier sera conservé par l'organisateur.

ARTICLE - 5

Des formulaires de candidature complémentaires pourront être retirés auprès du secrétariat de la Mairie de Quillan ou après du CD11 (voir adresse ci-dessus)

ARTICLE - 6

La sélection finale sera établie par le Comité de pilotage du Festival

ARTICLE - 7

Les résultats de la sélection seront rendus publics, à partir du **30 août 2019**. Ils seront notifiés par simple lettre et dans les meilleurs délais aux candidats retenus.

ARTICLE - 8

La publication des résultats de la sélection comprend :

- la liste des troupes appelées à participer,
- l'ordre des représentations est fixé par le Comité du Festival, étant entendu que chaque troupe proposera 2 dates possibles

ARTICLE - 9

Dès réception de la notification, chaque troupe doit impérativement retourner au secrétariat une lettre d'engagement définitif. Le défaut de réponse, dans un délai de 15 jours après la date d'envoi de la notification, est assimilé à un refus définitif de participer au Festival.

DEROULEMENT DU FESTIVAL

ARTICLE - 10

Le Festival aura lieu à l'espace cathare, dans la salle de spectacle dotée d'un équipement professionnel adapté à tout type de spectacle, **du jeudi 07 novembre au lundi 11 novembre 2019.**

DISPOSITION GENERALE

ARTICLE - 11

Chaque troupe, ayant joué son spectacle, bénéficiera d'un défraiement (indemnisation forfaitaire) conformément au barème ci-annexé.

Le défraiement n'est attribué qu'une seule fois pour l'ensemble du Festival.

ARTICLE - 12

Les organisateurs ne fourniront aucun décor ni accessoire. Chaque compagnie devra donc prendre ses dispositions en conséquence.

ARTICLE - 13

Les troupes s'engagent à utiliser uniquement le matériel technique mis à leur disposition sous la responsabilité du technicien de la salle.

ARTICLE - 14

Les troupes s'engagent à payer les droits d'auteur auprès de la SACD ou des agents des auteurs. Elles seront remboursées sur présentation de la facture réglée.

DEROULEMENT DES REUNIONS TECHNIQUES

ARTICLE - 15

Le Festival met à la disposition des troupes, le technicien et les équipements de l'Espace Cathare. Les compagnies sélectionnées enverront dès que possible leur plan de feu.

ARTICLE - 16

En présence du technicien de la salle, les techniciens ou régisseurs de chaque troupe doivent prendre possession du plateau dès la fin de la représentation précédente pour les réglages lumière.

ARTICLE - 17

Le démontage des décors doit se faire après la représentation, pour permettre à la troupe suivante de s'installer.

CONDITION D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL

ARTICLE - 18

La restauration est prise en charge par la Commune.

CALENDRIER DU FESTIVAL

Date limite de dépôt de dossiers de candidatures : **15 juin 2019**

Résultat de la commission de sélection : **30 août 2019**

Festival : **du 07 au 11 Novembre 2019**

BAREME D'INDEMNISATION

Pour chaque troupe : **300 €uros**

DOSSIER DE CANDIDATURE AU X^{ème} FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR DE QUILLAN

FICHE I

(MERCİ DE REDİGER L'İTEGRALİTE DU DOSSİER EN LETTRES CAPİTALES)

NOM DE LA TROUPE

NOM DU RESPONSABLE A CONTACTER

ADRESSE

Courriel.....Téléphone

N° autorisation S.A.C.D. :

TITRE DE LA PIECE

AUTEUR

Genre :

Durée.....

Composition de la troupe pour la pièce proposée

NOM Prénom âge attribution ou rôle dans la pièce (personnage, metteur en scène....

Temps de Montage..... Temps de démontage.....

Temps de réglage lumière et son :

Merci de joindre un PLAN DE FEU

DATE CHOISIE POUR VOTRE PARTICIPATION AU FESTIVAL :

(Vous devez **cocher et entourer** [⊗] la case de la date et de l'horaire qui ont votre préférence et **cocher** [X] la ou les autres dates et horaires possibles)

	Judi 7/11	Vendredi 8/11	Samedi 9/11	Dimanche 10/11	Lundi 11/11
17h					
21h					

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

FICHE II

1 - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

PRESENTATION DE LA TROUPE : (si vous possédez ces renseignements sur plaquette, merci de l'envoyer au lieu de rédiger)

Historique :

.....
.....
.....
.....
.....

- Statuts :

.....
.....

- Répertoire :

.....
.....
.....
.....

- Dates, Types et Lieux des participations à des manifestations importantes ou autres festivals

.....
.....
.....
.....
.....

2 - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRESTATION PROJETEE

Pièce ou Extrait de pièce choisi : titre

.....

Résumé de la pièce en 10 lignes : Inutile si plaquette jointe

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le texte complet en 1 exemplaire doit être fourni à l'appui du dossier de candidature accompagné de 5 photographies différentes et de bonne qualité, 1 plaquette. A noter que tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

ENGAGEMENT

FICHE III

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter l'ensemble des articles.

Nom de la troupe :

Adresse :

Signature du Responsable :

Les 3 fiches du dossier dûment complétées et les pièces à fournir sont à retourner au plus tard le **15 JUIN 2019 délai de rigueur** à :

**FNCTA CD11
Guy-Michel CARBOU
16 Rue des Flandres
11100 NARBONNE**